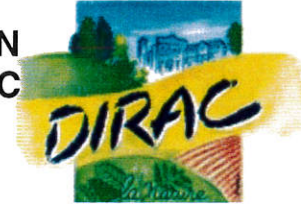


EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR PREFECTURE

016-2116 01208-20200624-D202059-DE
Reçu le 29/06/2020

délibération :
D_2020_5_9

L' an deux mille vingt , le mercredi 24 juin à 18 h 30, le Conseil Communal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à DIRAC, sous la présidence de Madame TERRADE Anne Marie, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Date de convocation du : 18 Juin 2020

Présents : 18

Présents : Monsieur TRANCHET Jean-Pierre, Madame BLAINEAU Chantal, Monsieur BOSSARD Jean Paul , Madame DESCLAUX Cécile, Madame DESILVESTRI Catherine, Monsieur GAUTIER Laurent, Monsieur GRENIER Patrick, Monsieur SARRAT Rémi, Madame TERRADE Anne Marie, Monsieur THOMAS Alain, Monsieur MORA Vincent, Madame SCHWARTZWEBER Christine, Madame ROULAUD Amandine, Monsieur GOUYGOU Dominique, Madame PRUDHOMME Cécile, Madame MONTEGU Bénédicte, Monsieur MOREAU Yannick, Madame LANOË-MALIVERT Véronique

Votants : 19

**Objet : Fixation du nombre de
membres du Conseil
d'Administration du CCAS**

Pouvoirs :

Madame DUBOIS-DUMÉE Isabelle a donné pouvoir à Madame TERRADE Anne Marie

Absent(s) : Madame DUBOIS-DUMÉE Isabelle

Excusé(s) :

Secrétaire de Séance : Madame Chantal BLAINEAU

Madame le Maire rappelle que conformément à l'article R.123-7 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le Conseil d'Administration du CCAS est présidé par le Maire. Il comprend en nombre égal, au maximum huit membres élus en son sein par le Conseil Municipal et huit membres nommés par le Maire parmi les personnes non membres du Conseil Municipal mentionnés au quatrième alinéa de l'article L123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Le nombre des membres du Conseil d'Administration est fixé par délibération du Conseil Municipal.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de fixer à **8** le nombre de membres du Conseil d'Administration du CCAS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents
DECIDE de fixer à **8** le nombre de membres du Conseil d'Administration du CCAS.

Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 24/06/2020, transmis en préfecture et rendu exécutoire
le 25/06/2020

**Le Maire,
Anne-Marie TERRADE**

